

Sainte-Luce: refuge d'un incorruptible

Richard Saindon

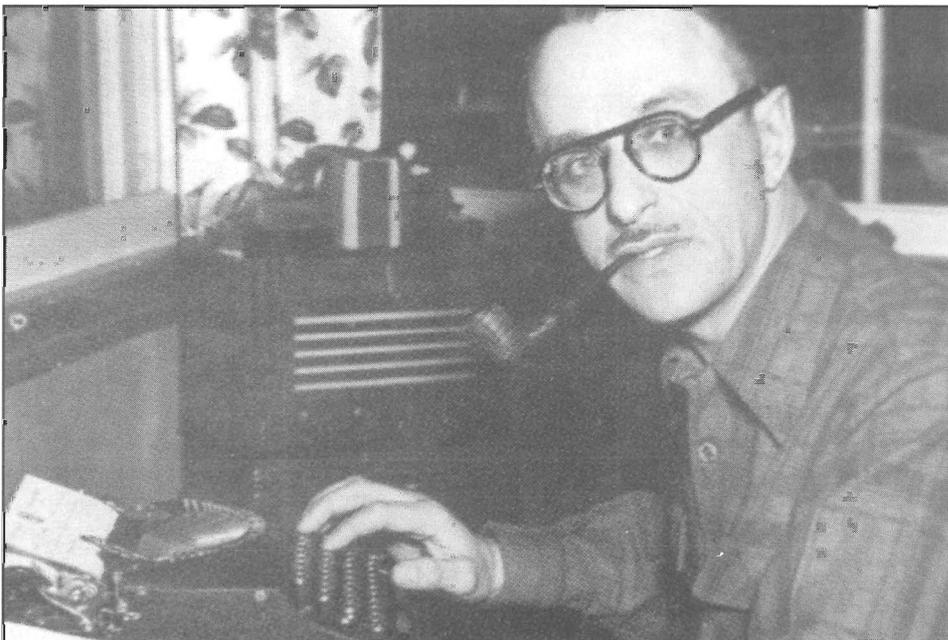
Au début des années 1950, l'avocat Pacifique Plante entreprend une véritable croisade contre la mafia montréalaise et la corruption au sein de la police de Montréal. Son enquête entraîne la création de la Commission Caron qui dépose des accusations contre des criminels notoires, mais aussi contre des hommes d'affaires influents, des politiciens et même des officiers de police. Bientôt la tête de Pacifique Plante est mise à prix et, pour se protéger, c'est à Sainte-Luce que cet émule d'Éliott Ness vient se cacher dans le plus grand secret. Nous avons reconstitué cette histoire.

Nous sommes en 1946. Dans le Montréal de l'après-guerre, le commerce du vice tient le haut du pavé. Le crime organisé, essentiellement la mafia italienne, contrôle plus de 200 bordels au centre-ville. À ces maisons closes s'ajoutent plusieurs tripots dans les rues Bleury et Saint-Laurent où il est possible de jouer aux machines à sous, aux cartes ou aux dés. On dénombre aussi une soixantaine de maisons de pari sur les courses de chevaux qui se déroulent aux États-Unis. Certains de ces établissements accueillent jusqu'à 600 clients par jour. Enfin le crime organisé exploite d'innombrables bars clandestins appelés «*Blind Pigs*». Dans ces gargotes florissantes ouvertes jour et nuit, l'alcool de contrebande coule à flots. À cette époque, le jeu engendre des revenus de 35 millions de dollars par année, les paris 60 millions et la prostitution 5 millions. Et personne n'est dupe car derrière des façades bidon de clubs sociaux et de salles de danse, toutes ces activités illicites se déroulent au vu et au su de fonctionnaires municipaux et de policiers plus ou moins corrompus. Il y a bien quelques descentes ici et là, mais curieusement, les tenanciers sont toujours avertis bien à l'avance de la venue des policiers.

Mais l'âge d'or du désordre et de la débauche tire à sa fin. Un jeune avocat, Pacifique Plante, surnommé *Pax*, entre en scène. Peu de gens se doutent que cet homme élégant un peu «sédacteur» et fin causeur s'apprête à ébranler tout le *Red Light* montréalais.

D'abord, un petit retour en arrière s'impose. En 1939, Pacifique Plante est embauché à titre de conseiller juridique au service de la Police de la ville de Montréal. Pendant plus de neuf ans, il voit fonctionner de l'intérieur le service de

police. Il est aux premières loges pour constater l'absence de poursuites en matière de prostitution et de jeu. À la fin des années 1940, l'avocat tente d'attirer l'attention du Conseil municipal sur la corruption du service de police tout en multipliant les descentes spectaculaires dans les établissements du crime organisé. Mais cet incorruptible dérange et il est rapidement démis de ses fonctions. Pax Plante qui a accumulé en secret plus de cinq mille dossiers comprenant des faits, des noms et des lieux, décide alors d'étaler tout



Pax Plante est décrit comme un véritable incorruptible. À l'époque, il a été comparé à Éliott Ness (*Le Mémorial du Québec*).

ce qu'il sait sur la place publique.

À partir du mois de novembre 1949, l'avocat signe dans *Le Devoir*, une série de 72 articles explosifs dénonçant le règne de la pègre qui vit du jeu et de la prostitution sous l'œil complaisant des autorités. Il écrit : «*J'ai vu, de l'intérieur, fonctionner la machine bien graissée de la protection et de la fraude. Je ne la décris donc pas comme pourrait le faire un observateur d'occasion mais comme un témoin attentif et persévérant qui a surveillé avec dégoût pendant des années toutes ces manœuvres. Je savais que l'abcès crèverait un jour ou l'autre et je me préparais*»¹.

Ces révélations sont telles, que Pax Plante doit se cacher pour écrire, un pistolet à portée de la main. Il lui faut un endroit sûr où personne ne pensera à venir le chercher. Son choix se porte sur la maison de son cousin Bernard Baril, agronome et apiculteur de Sainte-Luce. Monsieur Baril a rompu pour la première fois le silence sur cette affaire en 1992. Il était âgé de 78 ans lorsqu'il m'a accordé deux longues entrevues.

Entre-temps, les révélations de Pax Plante déclenchent une affaire qui prend des proportions énormes. À la demande de 50 citoyens bien en vue de Montréal, une Commission d'enquête est créée.



C'est dans cette maison de Sainte-Luce, située bien à l'écart dans un boisé, que Pax Plante venait se réfugier pour échapper aux tueurs de la pègre montréalaise (Richard Saindon).

Les audiences s'ouvrent le 11 septembre 1950 sous la présidence du juge François Caron. Les procureurs désignés pour la poursuite sont Plante lui-même et un autre jeune juriste et futur maire de Montréal, Jean Drapeau. Toutes les personnalités du monde interlope ainsi que des conseillers municipaux, des fonctionnaires et des policiers défilent à la barre. Les audiences, entrecoupées de pauses, durent en tout 31 mois. Plante reçoit des menaces très claires. La mafia l'informe qu'on est à lui préparer un costume en béton... C'est donc dire que chaque fois que les audiences sont suspendues, il disparaît. Personne ne sait où. Sauf son cousin et quelques personnes de Sainte-Luce. Son arrivée dans la petite station balnéaire ravit chaque fois Bernard Baril:

*Quand il arrivait, c'était une fête pour moi. J'avais tellement d'agrément. Il arrivait par le train et puis il descendait à cheval de Luceville à Sainte-Luce. Ici, on n'attirait pas l'attention. Il restait avec nous autres et on allait chez les Langlois, une grosse famille, pour jouer aux cartes. C'était une détente pour lui et c'était entre nous. Mais tout le monde à Montréal se demandait où il était*².

Mais à Sainte-Luce on sait que la vie de Pax Plante est menacée par des tueurs à gages embauchés par les têtes dirigeantes du crime organisé tel qu'en témoignait Bernard Baril : «*Quand il y a eu l'enquête, on voulait le tuer. Il avait plusieurs gardes du corps. Pour se reposer, il a décidé de venir me voir ici. Il restait avec moi puis il était armé, il était toujours armé. Sa vie était en danger*»³.

Plante profite de ses visites dans l'Est du Québec pour commander un bateau de plaisance du chantier

naval Stanley Doucette de Saint-Omer dans la Baie des Chaleurs. C'est Bernard Baril qui se rend d'abord au chantier pour donner les spécifications de ce yacht de 13 mètres. Puis lorsque les travaux sont commencés, Pax Plante et son cousin se rendent à plusieurs reprises en 1951 visiter le chantier.

Finalement, après le dépôt d'un acte d'accusation de onze cents pages contre 63 personnes, la tenue de plus de 150 audiences publiques et le défilement de 373 témoins à la barre, le juge François Caron termine son enquête le 2 avril 1953. Il lui faudra encore 17 mois pour rendre son jugement. Le magistrat déclare les autorités municipales innocentes, le chef de police de Montréal Albert Langlois est destitué tandis que 19 autres policiers sont renvoyés ou condamnés à de lourdes amendes. Quant à Pax Plante, il est réintégré dans ses fonctions. Or deux ans plus tard, le chef Langlois obtient un jugement de la Cour supérieure qui lui redonne son poste. Pax Plante, on s'en doute, est finalement remercié de ses services en 1957. Totalement dégoûté, l'incorruptible part s'installer au Mexique. Il meurt en 1976.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Douze heures après la réalisation de cette entrevue, Bernard Baril m'avait fait promettre de ne pas la diffuser avant sa mort. Plus de 45 ans après les événements, le pauvre homme craignait toujours les représailles éventuelles de quelques mafiosi. J'ai donc acquiescé à sa demande. Monsieur Baril devait cependant connaître une fin tragique: tombé du quai de Sainte-Luce, il est mort noyé le 5 juillet 1997 à l'âge de 83 ans.

Notes

- 1 Les articles chocs de Pax Plante ont été repris par *Le Devoir* en 1992. Le présent extrait est tiré du premier de cette série dans l'édition du jeudi 30 janvier 1992, page B-1.
- 2 Entrevue accordée par Bernard Baril à Richard Saindon en février 1992.
- 3 Idem.